



Commune de  
**Bourg-en-Lavaux**

**MUNICIPALITE**

Rte de Lausanne 2  
Case Postale 112  
1096 Cully

T 021 821 04 14  
F 021 821 04 00  
greffe@b-e-l.ch  
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

**COMMUNICATION N° 05/2023**

**Image directrice bourg de Cully**



**LAVAU**  
VIGNOBLE  
EN TERRASSES



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses  
inscrit sur la Liste  
du patrimoine mondial  
en 2007

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales,  
Messieurs les Conseillers communaux,

Lors de sa séance du 14 juin 2021, le Conseil communal a accepté le préavis 15/2021. Celui-ci octroyait un crédit d'étude pour l'élaboration d'une conception d'aménagement dite « image directrice » concernant le bourg de Cully et ses abords immédiats. Motivé par le développement du plateau de la gare, l'augmentation de la cadence ferroviaire et les problèmes de cohabitation entre les différents modes de déplacement sur les infrastructures routières en traversée de localité, le préavis prévoyait de conduire une procédure de mandats d'études parallèles, sous la forme particulière des études tests, afin d'établir une planification directrice des espaces ouverts du bourg, qu'ils soient publics ou privés. La présente communication évoque brièvement quelques points issus de la synthèse du document à consulter sur le site de la commune à l'adresse suivante : <https://b-e-l.ch/fr/officiel/projets/image-directrice-cully>.

## **Participation**

La population a été invitée à participer à plusieurs reprises lors de ce projet. Au moment de l'élaboration du cahier des charges des études tests, un safari urbain a réuni une quarantaine de personnes en octobre 2021 pour identifier divers points forts ou faibles au niveau de l'espace public et des thématiques importantes pour la population qui sont résumées ci-après :

- Le poids du réseau routier, le nombre de stationnement et les espaces publics
- Les liaisons entre la gare, le parking des Fortunades, le bourg et le lac
- L'utilisation des places et placettes du bourg et des rives, tout en veillant à la gestion des nuisances
- L'accompagnement des commerçants dans leur recherche de visibilité.

En mai 2022, une soirée de rencontre avec les équipes participantes aux études tests a eu lieu à la suite de leur travail pour le premier tour du mandat d'études parallèles. Des échanges animés ont permis d'affiner les propositions en vue du second tour. Le collègue d'expert-e-s est également intervenu à ce moment-là.

Pour conclure cette démarche participative, une présentation publique est prévue pour la population le 29 juin à Cully, comme initialement prévu dans le préavis. Le but est de présenter la synthèse des études tests, établie par le bureau d'architecture qui a accompagné la Municipalité pendant la procédure.

## **Synthèse**

La vision de l'image directrice prévoit plusieurs actions : libérer progressivement le bourg des voitures pour d'autres usages, faire participer les espaces publics à la qualité de la vie quotidienne, végétaliser des espaces et offrir plus de place aux cours d'eau. Pour cela, quatre axes sont développés :

- Réorganiser les mobilités et le stationnement en privilégiant un meilleur partage de la chaussée et en maintenant la majorité du stationnement en frange du bourg

- Accorder plus de place à la biodiversité en révélant les cours d'eau et en renforçant la présence du végétal avec des arbres, arbustes et fleurs dans l'espace public et aux pieds des façades
- Créer une trame d'espaces publics plus accueillants en les mettant en valeur et en aménageant davantage les parcours entre eux
- Mieux définir des lieux-clés et leur donner une véritable identité propre selon le contexte où ils s'inscrivent (bord du lac, autour du Temple, place de l'Hôtel de Ville, Poste et Préfecture, Moratel, etc.).

Le document en annexe développe ces idées et présente l'ensemble des propositions des équipes en trois chapitres : cadrage, synthèse et études tests. Conçu en relation avec les autres planifications communales (plan directeur, PECC), il complète le dispositif à disposition de la Municipalité pour réfléchir à l'aménagement de l'espace dans le bourg et aux abords de celui-ci.

### **Conclusion**

La Municipalité se réjouit d'avoir pu mener ce projet en étant particulièrement bien accompagnée, que ce soit par le BAMO, les équipes participant à la procédure, le collège d'expert-e-s et les personnes impliquées dans la démarche participative. Elle dispose ainsi d'un document contenant des propositions larges, variées et intéressantes tout en étant basées sur les préoccupations concrètes de la population. La vision développée est en phase avec les préoccupations de la Municipalité et son programme de législature, même si l'horizon temporel de l'image directrice est plus large.

Le but n'est évidemment pas de réaliser l'ensemble des propositions d'une traite, mais de les échelonner au gré des opportunités qui se présentent : subventions cantonales ou fédérales spécifiques, chantier routier ou souterrain (canalisations), réaménagement d'espaces publics, etc. La Municipalité dispose ainsi d'une synthèse à l'échelle du bourg et pourra réaliser les aménagements au coup par coup tout en les inscrivant dans une vision d'ensemble cohérente.

Le préavis octroyait un crédit de CHF 225'000.-. Au 31 décembre 2022, CHF 205'650.- ont été dépensés. La Municipalité prévoit de clôturer ce préavis pour la fin de l'année sans dépasser le crédit demandé.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 5 juin 2023

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti

Annexe : disponible sur le site internet de la Commune : [https://www.b-e-l.ch/documents/1102/IDC\\_image\\_directrice\\_des\\_espaces\\_ouverts\\_du\\_bourg\\_cadrage\\_et\\_synthese.pdf](https://www.b-e-l.ch/documents/1102/IDC_image_directrice_des_espaces_ouverts_du_bourg_cadrage_et_synthese.pdf) -